



Tagung der Alpenkonferenz

Réunion de la Conférence alpine

Sessione della Conferenza delle Alpi

Zasedanje Alpske konference

TOP / POJ / ODG / TDR

IX

15

FR

OL: DE

PARTENARIATS INTERNATIONAUX DE LA MONTAGNE

A Rapport du Secrétariat permanent

B Proposition de décision

Annexes :

- Annexe 1 : Résolution de la Conférence des villages de montagne de Bishkek 2005
- Annexe 2 : Mémoire d'Entente entre la Convention des Carpates et la Convention alpine
- Annexe 3 : Mémoire d'Entente de la Réunion de Chiara 2006 concernant la création de l'Alliance des communes du Caucase

A Rapport du Secrétariat permanent

En 2004, la VIII^{ème} Conférence alpine de Garmisch a adopté la décision suivante au sujet des partenariats de montagne :

“La Conférence alpine

1. prend acte du rapport d’avancement de la Présidence au Comité permanent concernant l’engagement des Parties contractantes dans le cadre des partenariats de montagne.
2. se félicite des partenariats de montagne dans les régions montagneuses des Carpates, du Caucase et d’Asie centrale établis par les Parties contractantes, et souligne que le développement des partenariats de montagne existants constitue une priorité à long terme du Programme de travail pluriannuel.
3. invite le Secrétariat permanent à instaurer une collaboration avec le Secrétariat par intérim de la Convention des Carpates.
4. décide de mettre à disposition les expériences acquises dans le processus alpin pour le développement d’une Convention du Caucase.
5. envisage une adhésion de la Convention alpine au « Global Mountain Partnership » et charge le Comité permanent de prendre une décision à cet égard sur la base d’un rapport du Secrétariat permanent concernant les obligations et implications liées à une adhésion, ainsi que les ressources humaines et financières nécessaires à une participation. »

1. Mountain Partnership

- **Adhésion au Mountain Partnership**

Le Secrétariat permanent a présenté au 31^{ème} Comité permanent un rapport consacré aux implications de l’adhésion de la Convention alpine au Mountain Partnership, une organisation faîtière réunissant des États, des organisations interétatiques, des « Major Groups » et des organisations non gouvernementales qui collaborent sur la base de la mise en œuvre du chapitre 13 de l’agenda 21 et du § 42 du Plan d’action de Johannesburg 2002 afin de favoriser le développement durable des régions montagneuses au niveau mondial. Il ressortait de ce rapport que, d’une part, la Convention alpine pouvait satisfaire aux critères d’adhésion au Mountain Partnership et aux obligations qui en découlent en poursuivant la collaboration engagée de longue date avec les Carpates, le Caucase et l’Asie centrale et ce, sans engager d’importants frais supplémentaires. D’autre part, il apparaissait que le bénéfice découlant de l’adhésion de la Convention alpine dépasserait largement le bénéfice résultant de l’adhésion de la majorité de ses Parties contractantes et organisations non gouvernementales.

les, et ce notamment parce que la Convention alpine bénéficierait, à travers l'exploitation des synergies de ce réseau fonctionnel, d'une véritable opportunité de co-conception du Mountain Partnership et que l'adhésion à cette organisation faitière renforcerait sa visibilité internationale.

Conformément au mandat qui lui a été imparti par le 31^{ème} Comité permanent sur la base des considérations qui précèdent, le Secrétariat permanent a annoncé le 3 mars 2006 son adhésion au Mountain Partnership pour le compte de la Convention alpine. En outre, conformément au mandat imparti, la Conférence des villages de montagne de novembre 2005 a été retenue au titre de première activité commune des États alpins dans le cadre du Mountain Partnership.

- **Conférence des villages de montagne de Bishkek 2005**

Les représentants des communes de montagne des Alpes, de l'Altaï, des Carpates, du Caucase et d'Asie centrale (Pamir, Tien-Chan) ont tenu pour la première fois une conférence commune du 15 au 18 novembre 2005 à Bishkek, la capitale du Kirghizstan. Au cours de cette manifestation, près de 150 délégués provenant de communes, d'organisations non gouvernementales, d'États et d'organisations interétatiques, ainsi que des experts du secteur de l'environnement et de la collaboration au développement se sont consultés pour renforcer les efforts de développement durable dans les six régions de montagne au niveau local.

La tenue de la Conférence a été possible grâce aux contributions de l'Allemagne, de la France, de l'Italie, du Liechtenstein, de l'Autriche, de la Suisse et de la Slovénie et, conformément au mandat imparti au Secrétariat permanent, elle a été organisée par ce dernier en collaboration avec le Central Asian Mountain Partnership (CAMP), avec une institution locale de coopération au développement financée par la Suisse et avec l'Alliance des communes d'Asie centrale AGOCA.

En dépit de la disparité des conditions générales et des modes de vie, les représentants des régions de montagne participantes ont décelé d'importants points communs et de nombreuses possibilités de collaboration entre les communes de montagne. Ils ont qualifié cette rencontre de début fort prometteur dans la perspective d'une étroite coopération, et ont adopté une résolution s'adressant aux gouvernements des États comportant des régions montagneuses, à l'ONU, à d'autres organisations internationales, aux Parties contractantes de la Convention alpine, au Mountain Partnership et à ses membres, ainsi qu'à la société civile et aux autres secteurs concernés. Cette résolution comportait des recommandations visant à

poursuivre la collaboration et à renforcer le rôle des administrations locales à travers d'intenses échanges d'expériences entre les régions de montagne (se reporter à l'Annexe 1).

- **Structure de la collaboration dans le cadre du Mountain Partnership**

Sur la base du mandat qui lui a été imparti par le 31^{ème} Comité permanent, le Secrétariat permanent a présenté au 32^{ème} Comité permanent un rapport décrivant la structure de la collaboration dans le cadre du Mountain Partnership. Il ressort de la décision prise à cet égard par le 32^{ème} Comité permanent que la réalisation de projets en faveur du développement durable des villages, le développement futur de l'Alliance des communes d'Asie centrale et la création d'un réseau de communes dans le Caucase et les Carpates, ainsi que le soutien à la création de réseaux d'espaces protégés dans les régions de coopération prioritaires doivent être retenus au titre de priorités thématiques des activités communes engagées par les Parties contractantes de la Convention alpine dans le cadre des partenariats de montagne. Conformément aux décisions prises lors de la VII^{ème} et de la VIII^{ème} Conférence alpine s'agissant des partenariats de montagne, les régions de coopération prioritaires de la Convention alpine sont les Carpates, le Caucase et l'Asie centrale (Pamir et Tien-Chan).

Suite à un nouveau rapport que le Secrétariat permanent a consacré aux propositions de « capacity building » et à la promotion de la « bonne gouvernance » dans les régions de coopération prioritaires, le 33^{ème} Comité permanent a concrétisé la collaboration au sein du Mountain Partnership en invitant les Parties contractantes, les Observateurs et les réseaux à soutenir dans la mesure de leurs moyens les activités engagées dans les domaines d'actions communes avec les régions de coopération prioritaires de la Convention alpine. C'est le cas notamment des projets favorisant le « capacity building » des institutions, comme la réalisation de conférences, de séminaires ou de publications, ce qui permet notamment de miser sur les structures de coopération existantes et ayant fait leurs preuves dans un souci d'utilisation efficace des ressources.

- **Autres régions de montagne**

Les représentants du parc national Gran Paradiso et du parc national Sagarmatha (Nepal) se sont rencontrés le 10 octobre 06. Cette rencontre, organisée en partenariat avec ICIMOD, EURAC et UNEP et le soutien du Ministère des affaires étrangères italien est une première contributions au Mountain Partnership dans le domaine de la biodiversité.

2. Développement futur des partenariats de montagne existants

- **Manifestation thématique à l'occasion du 32^{ème} Comité permanent**

Dans le cadre de la 32^{ème} réunion du Comité permanent, la Présidence autrichienne a organisé le 4 avril 2006 à Bolzano une manifestation thématique durant laquelle, après avoir passé en revue les activités des Parties contractantes dans les régions de coopération prioritaires, on a élaboré des mesures d'impulsion en vue d'organiser à moyen terme la collaboration des régions de montagne dans le cadre du Mountain Partnership. Il est apparu nécessaire de développer des approches spécifiques aux montagnes, et il a été souligné que le travail continu des réseaux thématiques transfrontaliers constitue une véritable valeur ajoutée. Au niveau local, les communes et les organisations de la société civile devraient participer à des projets concrets, car la participation active des acteurs concernés renforce leur coresponsabilité et leur engagement en faveur du développement durable des montagnes. En outre, la coopération transfrontalière des régions montagneuses ne suppose pas nécessairement une Convention. D'autres instruments de coopération peuvent s'avérer appropriés à cette fin ; en particulier, la coopération transfrontalière au niveau local et régional est utile dans les régions de montagne politiquement sensibles.

- **Réunion ministérielle informelle à la veille de la IX^{ème} Conférence alpine**

Une réunion ministérielle informelle consacrée aux partenariats internationaux de montagne s'est tenue le 8 novembre 2006 à l'initiative de la Présidence autrichienne de la Conférence alpine. Les présentations faites par le réseau de communes « Alliance dans les Alpes », le Réseau alpin des Espaces protégés et la Via Alpina ont offert l'occasion d'un échange d'expériences sur le développement durable dans les régions montagneuses avec les Ministres des régions de coopération existantes et des autres régions montagneuses du monde.

- **Carpates**

Sur la base de l'invitation formulée par la VIII^{ème} Conférence alpine de Garmisch en 2004 (POJ 12 point 3), le Secrétariat permanent a engagé une coopération avec le Secrétariat par intérim de la Convention des Carpates. Au cours des entretiens qui se sont tenus le 2 août 2005 et le 30 janvier 2006, on a envisagé la conclusion d'un Memorandum of Understanding entre les deux Conventions. Sur la base des points de contact existants entre les activités des deux Secrétariats, cet accord devait porter sur les domaines d'actions prioritaires, à savoir sur la coopération dans le domaine des relations publiques et sur la mise en réseau des espaces protégés, ainsi que sur les manifestations communes dans le cadre du Mountain Partnership.

Conformément au mandat imparti par le 32^{ème} Comité permanent, le Secrétariat permanent a présenté un projet de Memorandum au 33^{ème} Comité permanent. Aux termes de la décision y relative adoptée par le 33^{ème} Comité permanent, le Secrétariat permanent a finalisé un projet de texte à signer par les deux États assurant la Présidence et par les deux Secrétariats, que par la suite le Comité permanent a présenté à la Conférence alpine pour approbation (se reporter à l'Annexe 2).

À titre de contribution à la mise en oeuvre d'un réseau des espaces protégés dans les Carpates, le Réseau alpin des Espaces protégés a organisé en 2006 deux Conférences en Slovaquie et en Roumanie, qui ont été financées par la France, l'Allemagne et Monaco.

Au cours de la période de référence du rapport, l'Italie a poursuivi sa collaboration avec les États membres de la Convention des Carpates en réalisant des activités de soutien au niveau institutionnel et scientifique, mais aussi en organisant une série de réunions d'experts pour procéder à des échanges d'expériences.

- **Caucase**

Dans le cadre du projet soutenu par l'Allemagne et le Liechtenstein et coordonné par les centres régionaux pour l'environnement du Caucase du Sud (RECC) et de Russie (RREC) « Développement durable des régions de montagne du Caucase – Agenda 21 local », lors de la période de référence du rapport, on a élaboré des programmes de développement en faveur de huit villages de montagne du Caucase sur le modèle de l'agenda 21. Ces programmes doivent maintenant être mis en oeuvre. Le 6 août 2006, les représentants de ces villages arméniens, azéris, géorgiens et russes se sont réunis dans la ville géorgienne de Chiora, et ils ont décidé de créer un réseau transfrontalier de villages de montagne sur le modèle du réseau de communes « Alliance dans les Alpes » (se reporter à l'Annexe 3). Le Comité permanent a invité les Parties contractantes, les Observateurs et les réseaux à étudier la façon dont le RECC peut soutenir dans ce contexte les demandes visant à la création d'un réseau de communes du Caucase. L'Allemagne, l'Autriche et la Suisse ont promis pour cela de mettre chacun 5.000 Euros à disposition.

Au mois de décembre 2005, de concert avec le PNUE et l'Académie européenne de Bolzano, l'Italie a organisé une manifestation consacrée aux instruments juridiques de la coopération transfrontalière pour la protection et le développement durable du Caucase. L'Allemagne et le Liechtenstein ont apporté une contribution thématique à cette manifestation.

- **Asie centrale**

Les contacts approfondis entamés en 2005 lors de la Conférence des villages de montagne de Bishkek ont débouché au printemps 2006 sur un voyage d'étude des représentants de l'AGOCA dans les Alpes. Par la suite, les activités de l'Alliance des communes d'Asie centrale ont été présentées dans le cadre de la manifestation thématique organisée en marge du 32^{ème} Comité permanent, et des entretiens ont eu lieu avec le Réseau de communes « Alliance dans les Alpes », CIPRA International, le Secrétariat du Mountain Partnership et le Centre for Development and Environment de l'Université de Berne. À cette occasion, le renforcement institutionnel de l'AGOCA a été retenu au titre de priorité future.

Au cours de la période de référence du rapport, la Suisse, le Liechtenstein et l'Allemagne ont poursuivi avec CIPRA International et le Réseau de communes « Alliance dans les Alpes » leur engagement en faveur du développement de l'Alliance des communes d'Asie centrale.

3. Extension des régions de coopération prioritaires à la région des Balkans

Les réflexions reposent sur le fait que l'Italie, de concert avec la PNUE et l'Académie européenne de Bolzano, s'est engagée de longue date en faveur d'un échange d'expériences avec les pays des Balkans pour utiliser le savoir-faire résultant du partenariat entre les Alpes et les Carpates (instruments juridiques de coopération transfrontalière pour la protection et le développement durable des régions de montagne) dans le cadre d'une éventuelle coopération avec les Balkans.

Compte tenu de la perspective européenne des pays balkaniques, des multiples liens écologiques existant entre les massifs montagneux des Balkans, des Alpes et des Carpates et de l'importance de la coopération transfrontalière pour le maintien de la paix, l'extension des régions de coopération prioritaires aux Balkans pourrait offrir des perspectives intéressantes allant dans le sens d'une contribution commune des États alpins au Mountain Partnership. C'est la raison pour laquelle le 32^{ème} Comité permanent a recommandé d'étendre les régions de coopération prioritaires de la Convention alpine à la région des Balkans.

B Proposition de décision

La Conférence alpine

1. prend acte du rapport du Secrétariat permanent et l'approuve,
2. étend les régions de coopération prioritaires de la Convention alpine à la région des Balkans,
3. félicite les Etats concernés pour l'entrée en vigueur de la Convention des Carpates le 4 janvier 2006 ;
4. approuve le texte de MoU sur la coopération entre la Convention des Carpates et la Convention alpine qui lui a été présenté, et
5. autorise la future Présidence de la Conférence alpine et le Secrétariat permanent à signer le MoU.



Tagung der Alpenkonferenz
Réunion de la Conférence alpine
Sessione della Conferenza delle Alpi
Zasedanje Alpske konference

IX

TOP / POJ / ODG / TDR

15

EN

OL: EN

ANLAGE/ANNEXE/ALLEGATO/PRILOGA

1

THE ROLE OF LOCAL GOVERNANCE IN SUSTAINABLE DEVELOPMENT

International Conference in Bishkek, Kyrgyzstan
15th-18th November 2005

Organised by the Alliance of Central Asian Mountain Communities (AGOCA)

RESOLUTION

On future exchange and collaboration within the framework of the Mountain Partnership

RECOMMENDATIONS

On strengthening the role of local governance through the exchange of experience among mountain regions

We, the participants of the International Conference on “The Role of Local Governance in Sustainable Development” - representatives of mountain villages from Central Asia, the Alps, the Caucasus, the Carpathians, the Altai and the Mongolian mountain regions; representatives of governmental, non-governmental, international and scientific organisations,

noting the important role of local governance in sustainable development, and different activities at village level

supporting the objectives and missions and recognising the experience of the Mountain Partnership, the Alpine Convention, the Carpathian Convention, the Local Agenda 21, the networks of communities in the Alps and in Central Asia and the International Commission for the Protection of the Alps (CIPRA),

being ready to contribute to long-term cooperation and exchange of experience between communities and sustainable development of mountain regions,

considering that it is time for sustainable development in mountain regions the innovative ideas should be transferred at community level and strengthen networks of communities at international level,

encouraging non-governmental and governmental organisations, international and donor organisations and local communities towards activities for the sustainable development of mountain regions,

recognising the new framework that the Mountain Partnership is providing to sustainable mountain development,

having discussed and exchanged experience about the potentials, good practices and defined factors of success of addressing problems and using the potentials of local governance in sustainable development,

Have come up with the following

RECOMMENDATIONS

To the governments of all mountainous countries, the United Nations organisations, the contracting parties of the Alpine Convention, civil society, international organisations, the Mountain Partnership and its members and other bodies involved in the sustainable development of mountain regions

On the importance of partnership, exchange and cooperation between different mountain regions concerning the following issues:

General Recommendations

- The transfer of positive experience among different mountain regions should be strengthened. The Mountain Partnership is requested to promote an initiative for increasing cooperation and exchange between mountain villages, starting with Commonwealth of Independent States (CIS) countries.
- Civic education and education in all fields of sustainable development should be promoted as a precondition for active participation in social and political life, conflict resolution, local economic development and the sustainable use of natural resources.
- Scientific research and transfer of technologies and approaches on mountain regions and mountain issues should be further promoted

On decentralisation as a condition for local (self-) governance in the field of sustainable development

- Legal training of the population to raise awareness and increase initiative.
- Establishing community organizations, public hearings to control the activities of the local (self-) governance bodies and the reimbursement of expenditures paid to the village deputies during session work are important features of functioning decentralization and therefore should be promoted
- Financial means and competence at local governance level should be promoted as they are the basis for local development and an incentive for action.

On the importance of tolerance, cooperation and reliable dialogue structures in sustainable development

- Local governance bodies should be involved in dialogue in conflict situations.
- Projects in the field of developing mountain communities need to be accompanied by an analysis of conflict issues in order to prevent possible negative consequences, which could reduce the level of tolerance and cooperation.
- Mechanisms of dialogue and collaboration between local and central governance bodies and other relevant stakeholders should be established to sustain communities' response to the conflicts endangering sustainable development.

On the role of local (self-) governance in sustainable socio-economic development

- Promoting mountain products and socially and ecologically sustainable tourism can bring financial opportunities in the development of mountain regions.
- An insurance system and/or subsidies can support and promote farming in mountain regions

On the role of local (self-) governance in the management of natural resources

It is necessary

- To support and implement inter-regional initiatives.
- To support and implement local initiatives on strengthening cooperation between users of pastures and other natural resources, through the creation of associations, initiative groups etc., as well as mechanisms for their collaboration with other partners.
- To include local plans and initiatives into the process of state planning and promote the participation of local governance bodies in the development and implementation of strategies for the sustainable management of natural resources, and in the development of a legislative base for the use of natural resources.
- To use and disseminate soil-, water- and nature conservation technologies and approaches.

On the importance of information for local communities

- It is necessary to develop the ability of the mountain population to precisely define information needs and to use available information to find locally adapted solutions.
- Information centres are needed for local communities.

On the role of women in sustainable development

It is necessary

- To support women's initiatives.
- To raise women's knowledge of economic issues through conducting educational programmes.
- To encourage the exchange of women's experiences from different regions

On the role of alliances/conventions in the political process

- Conventions and alliances can be useful instruments for cooperation, if they are developed in a 'bottom-up' process involving all the stakeholders.
- Political awareness is a condition for successful 'bottom-up' processes. This requires civic education.

We express our gratitude for the organisation of, and financial support to, the conference to:

- The Permanent Committee and Secretariat of the Alpine Convention
- The German Federal Ministry for Environment, Nature Protection and Nuclear Safety
- The Swiss Agency for Development and Cooperation (SDC)
- The Alpine Alliance
- The International Commission for the Protection of the Alps (CIPRA)
- The Alliance of Central Asian Mountain Communities (AGOCA)
- The Central Asian Mountain Partnership (CAMP)
- The Centre for Development and Environment (University of Bern, Switzerland) (CDE)
- The Mountain Partnership

Annex:

Concrete Recommendations Elaborated in the Section Work During the Conference

On decentralisation as a condition for local (self-) governance in the field of sustainable development

- Social mobilization has to be enhanced through establishing village organizations
- The knowledge of citizens about their own rights has to be improved
- Initial capital should be given to local (self-) governance bodies (e.g. for the creation of a local development fund) as an impetus for action
- Transparency in the use of funds at all levels of governance has to be increased
- The legal culture has to be improved through legal training of the population (e.g. about citizens' rights and responsibilities) in order to raise awareness and increase initiative
- Public hearings to control the activity of local (self-) governance bodies have to be undertaken
- Expenditures paid out by deputies during sessions have to be reimbursed

On the importance of tolerance, cooperation and reliable dialogue structures in sustainable development

- Educational programmes, including methodological publications, on the analysis and resolution of conflict situations at local level have to be initiated and supported (mediation, negotiation process, maintenance of procedures for conflict resolution etc.)
- International organizations should involve local governance bodies in the initiatives to construct a dialogue in conflict situations as a priority factor for sustainable development
- Structures for timely intervention in and resolution of conflict situations and building cooperation have to be promoted and supported
- Assistance in the transfer of positive experience of managing conflict situations between different countries and regions at different levels (local, regional, national) is necessary
- Local governance bodies and public authorities should consider interethnic and clan factors in the development of local communities, including issues of the poly ethnic composition of local governance

On the role of local (self-) governance in sustainable socio-economic development

- Local communities have to be informed about legislation
- Information about the recreational potential of mountain regions has to be disseminated and nature has to be conserved in order to use this potential
- Tourism has to be developed and promoted
- A media organ about and for mountain regions is necessary
- The population and local (self-) governance bodies have to learn from the negative experience of others
- Partnerships between regions and between villages of one region, as well as learning of the experience of other mountain communities have to be promoted
- Donors have to be invited to invest directly on local level and to the local governance
- Mountain products have to be promoted
- Special privileges, e.g. an insurance system, for agriculture in high mountain regions are necessary
- Specific laws about the development of mountain regions have to be developed
- Scientific research on mountain regions is necessary
- Special structures to support local governance have to be created

On the role of local (self-) governance in the management of natural resources

- The support of initiatives for the conservation of the agro-biodiversity is necessary
- Local initiatives for the control of the use of natural resources have to be promoted and supported
- Mechanisms for local monitoring and evaluating the impact of management of natural resources on the environment with the involvement of local communities have to be supported

On the role of women in sustainable development

- The level of transparency and accountability of all development programmes has to be increased in order to motivate the participation of locals
- Policies and programmes aimed at the empowerment of women have to be promoted
- Educational programmes should be launched to enable women to fully utilize their energies in managing of their economies
- Income-generating projects have to be organised, women's initiatives supported and self-employment encouraged
- Micro-credit systems for women are necessary
- The local potential has to be included in both planning and implementation processes of development programmes
- Local awareness about the important role of women in promoting sustainable development has to be generated
- Regional and international alliances between sectors have to be fostered and the possibilities to share experience with women from various regions promoted

On the role of alliances/conventions in the political process

- Conventions and alliances can be helpful instruments of cooperation, if they respond to the needs of the local populations
- Conventions and alliances cannot be imposed on the population in a top down process, but they have to be developed in a process in which the stakeholders (civil society, regional and local authorities, science, economy etc) are involved
- Political consciousness is a condition for the involvement of stakeholders and for successful bottom up processes. It requires political education.
- Guarantees for the respect of the needs and interests of the population need strong political lobbying by the stakeholders
- The process of the development of conventions and alliances needs financial resources



Tagung der Alpenkonferenz
Réunion de la Conférence alpine
Sessione della Conferenza delle Alpi
Zasedanje Alpske konference

IX

TOP / POJ / ODG / TDR

15

EN

OL: EN

ANLAGE/ANNEXE/ALLEGATO/PRILOGA

3

MEMORANDUM

We, the undersigned representatives of Azerbaijan, Armenia, Georgia and Russia, present in the village of Chiora, Georgia on August 06, 2006, express our adherence to the principles of the sustainable development of mountain areas, and considering the experience and centuries-old social-economic and cultural relations among various regions of the Caucasus, express our willingness to collaborate in the framework of establishment of the **ALLIANCE OF MOUNTAIN COMMUNITIES OF THE CAUCASUS**.

We apply to international organisations, governments of the Alpine Convention countries and governments of the Republic of Armenia, the Azerbaijan Republic, Georgia and the Russian Federation with a request to support in implementation of the goals of the Alliance addressing social, economic and environmental problems at the local level and promoting mutually beneficial transboundary cooperation and exchange of experience in the Caucasus.

Representatives of mountain communities of:

The village of Sis	Şamaxı rayonu, Azerbaijan
The village of Yeniol 2	Ismayılı rayonu, Azerbaijan
The village of Shvanidzor	Meghri District, Syunik Marz, Armenia
The village of Yelpin	Eghegnadzor District, Vayots Dzor Marz, Armenia
The community of Shatili	Dusheti District, Mtskheta-Mtianeti Region, Georgia
The village of Chiora	Oni District, Racha-Lechkhumi Region, Georgia
The village of Stur-Digora	Iraf District, Republic of the Northern Ossetia-Alania, the Russian Federation
The village of Elbrus	Elbrus District, Republic of Kabardino-Balkaria, the Russian Federation

Chiora, Georgia, August 6, 2006